

Lettre d'opinion de l'Association québécoise des CPE

La hausse préélectorale des subventions remplit les poches des entrepreneurs de garderies commerciales

Montréal, 21 mai 2013 - Depuis plusieurs semaines, le lobby des entrepreneurs commerciaux en service de garde mène une bataille publique pour la protection de leurs profits annuels - déjà estimés à 54 millions par le ministère de la Famille -, mais auxquels s'ajoutent plus de 24 millions par année, suite à la hausse toute récente des subventions de fonctionnement offerte par l'ancien gouvernement avant de quitter le pouvoir. Or le gouvernement Marois exige des garderies commerciales subventionnées l'équivalent de 15 des 24 millions de ce cadeau de fin de mandat.

Les garderies commerciales subventionnées se battent pour protéger leurs profits

Les garderies commerciales peuvent choisir de mener une bataille pour protéger leurs profits subventionnés, mais cette bataille ne doit pas se faire sous le couvert de la protection de la qualité des services aux enfants. Sur ce front et avant même d'avoir fait l'objet des récentes annonces de compressions, les données du ministère de la Famille établissent qu'avec près de 23% des places subventionnées disponibles, les garderies commerciales cumulent plus de 66% des plaintes des parents. De plus, dans son portrait alarmiste décrivant les garderies commerciales subventionnées comme un secteur économique à la dérive, leurs représentants oublient de rappeler à la population que selon le ministère de la Famille, leurs surplus annuels sont 55% supérieurs et leurs déficits annuels 17% inférieurs à ceux des CPE. Notons que les garderies commerciales subventionnées ont généré un profit moyen de 11% en 2011 alors que la Caisse de dépôt peinait à offrir une croissance de 4% cette même année. Comme secteur économique à la dérive, on a déjà vu pire!

Rappelons que dans tous les secteurs du monde commercial, les entrepreneurs sont soit récompensés par le profit, soit exclus du marché par la faillite. Mais dans le commerce des services de garde subventionnés, les entrepreneurs peuvent générer des profits d'opération avec peu d'investissement, sans risque et avec une clientèle garantie. Ces activités commerciales se valorisent avec le temps et peuvent, comme dans n'importe quel secteur commercial être vendues au plus offrant. D'autre part, ces activités très lucratives permettent également de donner de la plus value à un ou des immeubles qui se revendent par la suite à grand prix. Il est scandaleux que des entrepreneurs qui font fortune depuis plusieurs années sur le dos des contribuables refusent d'assumer leurs responsabilités face au déficit.

Annuellement, l'équivalent des salaires de plus de 800 professionnelles en petite enfance se retrouve dans les poches des entrepreneurs

Est-il utile de rappeler qu'en 2006, sous le gouvernement libéral, le réseau des CPE et BC du Québec a d'abord contribué à cette lutte au déficit par des coupures de plus de 50 millions de dollars. Ces coupures se sont traduites par l'élimination de plus de 800 postes de



professionnelles en petite enfance. Or, le trésor public continue de perdre l'équivalent de 800 postes de professionnelles, année après année, et ce sans que personne ne s'en formalise. En effet, le profit annuel de 54 millions allant dans les poches des propriétaires des garderies commerciales subventionnées représente l'équivalent d'une perte annuelle de plus de 800 professionnelles de la petite enfance. Imaginez l'effet qu'aurait l'ajout annuel de ces 800 professionnelles de la petite enfance sur les listes d'attentes actuelles! Au lieu de cet investissement, le Québec enrichit un petit nombre d'entrepreneurs au détriment de la collectivité.

Donner une chance à la négociation et au compromis avant d'interrompre le service aux parents

Dans l'état actuel des choses, il semble que les représentants des garderies commerciales subventionnées en soient déjà arrivés à la conclusion que la négociation de bonne foi ne permettra pas la protection complète de leurs profits annuels de 54 millions. Pourtant, s'ils retournaient à la table de négociation en priorisant réellement le service aux enfants et aux familles, ils seraient certainement en mesure d'agir comme l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) afin de réduire et moduler la contribution exigée initialement par le gouvernement. Alors que les CPE et BC ont négocié un compromis qui leur coûtera finalement 31,1 millions de dollars sur les coupures de 56 millions initialement annoncées dans les services de garde, il est troublant que des entrepreneurs se cachent sous les vertus de la qualité des services pour protéger leurs profits et refuser de négocier une part de 15 millions du 24,9 millions restant. À moins que la valeur du service aux enfants et aux familles ne prennent soudainement le dessus sur leur obstination à protéger leurs profits, il semble inévitable que les familles des 41 614 enfants en garderies commerciales devront se trouver un service alternatif cette semaine.

Louis Sénécal
Directeur général AQCPÉ